

# La Gazette de SERQUEUX

Informations & projets municipaux / Numéro 111 / Avril 2023

Rédaction et administration : 1, place de l'église 52400 SERQUEUX

Le mot du Maire :

Dimanche 27 mars s'est déroulé à la salle des fêtes le traditionnel repas offert par la municipalité aux aînés. Au total 61 convives étaient présents. Aux dires de toutes et tous, la journée a été une vraie réussite tant au niveau du repas, préparé par notre traiteur local, que du service et de la bonne ambiance qui a régné tout au long de l'après-midi. Un grand merci à Daniel Prot qui a gentiment offert ses services d'animateur musical, les adjoints, conseillères et conseillers pour la préparation de la salle et le service et à Ingrid et Magali pour leur aide précieuse en cuisine.

En 2023 notre village compte 111 habitants âgés de 70 ans et plus, dont 2 nouvelles septuagénaires, qui ont reçu des mains de l'adjoint une plante, et nos 5 aînés en maison de retraite à qui nous avons rendu visite et apporté un colis gourmandises.

Dans un registre un peu moins léger, revient annuellement à cette période le vote des budgets. Dans sa séance du 27 mars, le compte administratif et le compte de gestion ont été approuvés à l'unanimité par le conseil municipal. Le compte administratif du budget général présente un résultat de clôture :

- en investissement de 1 504,81 € et en fonctionnement de 433 914,65 €

et pour le budget eau :

- en investissement de 26 251,58 € et en fonctionnement de 37 043,54 €.

Dans sa séance du 14 avril, le conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget primitif du budget général comme suit :

- dépenses et recettes de fonctionnement s'élèvent à 859 411,65 €

- dépenses et recettes d'investissement s'élèvent à 409 950,00 €

et adopté également à l'unanimité le budget primitif du budget eau comme suit :

- dépenses et recettes de fonctionnement s'élèvent à 86 629,11 €

- dépenses et recette d'investissement s'élèvent à 518 778,16 €.

Je voulais également vous informer d'un sujet d'actualité qui inquiète une grande majorité de maires ruraux, c'est le transfert obligatoire de la compétence Eau aux communautés de communes d'ici 2026. Nombreux sont ceux qui s'y opposent. Sénateur, député, président du conseil départemental et présidente de l'association des maires se battent pour que ce transfert ne soit pas obligatoire mais facultatif : pour l'instant le gouvernement reste ferme. A suivre.....

Dans ce cadre, je vous invite à répondre et retourner le questionnaire ci-joint du Conseil de Développement Territorial PAYS DE LANGRES.

Toujours dans le registre de l'eau, se sont tenues en mars à Nogent les premières Assises de l'eau organisées conjointement par Madame la préfète et Monsieur le président du conseil départemental. Elus locaux, représentants des agences de l'eau, de la chambre d'agriculture, de la direction des territoires, industriel et agriculteurs étaient présents. Invitée d'honneur, une hydrologue qui a rappelé que la France était, depuis 2017, le pays européen subissant la plus forte hausse de ses températures. Aujourd'hui il n'y a plus seulement à gérer la qualité de l'eau mais urgence à gérer sa quantité. L'eau n'est plus une ressource inépuisable comme cela a été longtemps pensé. Il est grand temps d'en prendre conscience et éviter son gaspillage. Des arrêtés de restriction d'eau seront certainement pris cet été, c'est pourquoi le conseil municipal a décidé de limiter les fleurs en jardinières en n'installant pas celles sur le balcon de la mairie et privilégier les fleurs nécessitant moins d'eau.

Christelle CLAUDE

## Permanence du Maire

Si vous souhaitez me rencontrer, je suis présente à la mairie les lundi, mardi et vendredi de 14 h 15 à 18 h.

Vous pouvez également prendre rendez-vous au 03.25.90.05.45.

Vous avez aussi la possibilité de vous adresser aux adjoints et conseillers.



## Ramassage des objets métalliques

Le ramassage des objets uniquement métalliques (tout autre objet sera laissé sur place) effectué par Mme HUMBERT aura lieu le samedi 27 mai. Sortir les objets la veille.

## Nouvelle correspondante pour le Journal de la Haute-Marne

Après des recherches infructueuses sur le village pour le remplacement du correspondant du journal, c'est Marie-Agnès Fontaine de Pouilly qui est désormais notre nouvelle correspondante.

Je tiens ici à la remercier vivement pour son dévouement et permettre à Serqueux de vivre encore à travers le journal.

Voici ses coordonnées : portable : 06.80.92.29.40 – Fixe : 03.25.90.80.89

Mail : pierre.fontaine4@wanadoo.fr.



## ***Serqueux à travers l'histoire : Carolingiens.***

En 732 Bourbonne et ses environs font partie de la Bourgogne (autrement dit : Bourgogne), un des royaumes mérovingiens. Charles Martel repousse les Sarrazins qui étaient remontés jusqu'à Luxeuil (massacre des religieux et de l'abbé en 737). Il étend son autorité sur tous les royaumes y compris la Bourgogne et la Provence qui, indociles, finissent par s'incliner devant lui. Pépin le Bref, son fils, déposa le dernier roi mérovingien et s'empara du royaume en 751. A sa mort (768) il y eut partage et la Bourgogne revint à un de ses fils, Carloman. En 771 Charlemagne hérita des territoires de Carloman, son frère. Voilà comment notre Bourgogne fut intégrée dans ce royaume qui allait devenir plus tard le grand empire carolingien objet d'une organisation politico-religieuse d'envergure aussi bien dans notre région que dans tout son territoire.

Le château de Bourbonne (existence citée dès le VII<sup>e</sup> siècle) devait être habité par un administrateur qui savait manier les armes tel un chef de milice locale. C'est un exemple des dispositifs qui se mirent en place au fil des ans. Au sein des royaumes, dont la Bourgogne, apparaissent des comtes, des barons (Pairs et Grands du Royaume). Ce sont les prémices d'une nouvelle organisation de la société, la féodalité. Charlemagne veillera à la bonne exécution des lois et de ses ordres, aidé par ses missi dominici (des évêques de Langres en eurent le titre).

Dans les campagnes le cadre de vie économique et social est la villa. Évoquons des noms qui nous font penser à ces domaines : Villars-Saint Marcellin, Ainvelle, Enfonvelle). Le souverain en tire des revenus agricoles et fonciers ; soit directement si c'est une possession royale, soit par l'intermédiaire des comtes qui reversent au Trésor une part de ce qu'ils ont perçu localement.

Parmi les cultures, citons la vigne. Selon nos sources elle fut plantée jusqu'en des régions extrêmes (nord de la Somme, Cotentin, Angleterre, vallée du Rhin). L'exposition au midi et au soleil couchant, la bonne nature du sol des coteaux de Serqueux justifient pleinement que le vin fût produit très tôt dans notre terroir, sans doute déjà à l'époque carolingienne, source de revenus pour ceux qui géraient notre secteur. On imagine qu'un noyau d'habitations se soit implanté auprès du vignoble, embryon de notre village. Charlemagne meurt en 814. Son fils Louis le Débonnaire lui succède et vient à Langres en 830 présider un concile provincial auquel assistent les Grands du royaume. Charles le Chauve, Lothaire et Louis le Germanique se partagent l'Empire carolingien en 843 (traité de Verdun). Bourbonne et ses environs, dans le Pagus Portensis (Comté de Port-sur-Saône), reviennent à Lothaire, pour peu de temps seulement. Car quelques années plus tard, par le traité de Meerssen (870), les trois royaumes n'en forment plus que deux ; Bourbonne et ses environs, restant dans l'évêché de Besançon, passeront entre les mains de Charles le Chauve pour faire partie désormais, comme Langres, du vaste royaume de Francie occidentale.

Francis Collin



## **Information et communication**

*Le site internet de la commune [www.serqueux52.fr](http://www.serqueux52.fr) fonctionne et est mis à jour. Nous vous invitons à le consulter régulièrement pour y trouver de nombreuses informations.*

### ***Modification éclairage public***

Comme il avait été indiqué précédemment, les nouvelles horloges ont été installées. Afin de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre et de réduire la consommation d'énergie qu'à certaines heures, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue, sur tout le territoire de la commune de Serqueux, l'éclairage public est éteint depuis le 1<sup>er</sup> avril à partir de 22 h jusqu'à 6 h, les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi. Le samedi soir et dimanche soir (collecte des ordures ménagères) restent en éclairage permanent. L'éclairage public restera allumé les 24 et 25 décembre, 31 décembre et 1<sup>er</sup> janvier, 13 juillet et 14 Juillet (arrêté affiché en mairie).



### **Civisme : dépôts sauvages et chasse aux pollueurs**

*Des personnes indélicates ont déposé des sacs d'ordures ménagères à différents endroits de la commune. Dans pareille situation, le maire prévient dorénavant systématiquement les gendarmes. Dans les cas présents, les pollueurs ont été identifiés, ont reçu un avertissement ou font l'objet d'une procédure de verbalisation.*



### **Cérémonie du 8 mai**

Rassemblement place de la mairie à 11 h et au Monument aux Morts à 11 h 15 pour lecture du discours et dépôt de gerbe suivi du pot de l'amitié servi à la salle Léon Collin.

### **Fête des mères**

*Les mamans sont invitées à venir retirer leur fleur le samedi 3 juin de 14 h 30 à 16 h 30 à la salle Léon Collin.*



### ***Nouveau : séances de sophrologie***

Mme Christine PIGNALET, sophrologue certifiée, proposera à compter du jeudi 11 mai à 19 h des séances de sophrologie d'une durée d'environ une heure trente à deux heures. Les suivantes sont programmées les jeudis 1<sup>er</sup> juin, 15 juin et 29 juin à 19 h. Séances qui s'adressent aux adultes pour apprendre des techniques simples et efficaces pour réduire stress, anxiété, angoisses, se détendre, s'apaiser, mieux dormir, prendre du recul, voir la vie du bon côté... Les séances se dérouleront dans l'ancienne classe de maternelle. Pour tous renseignements et inscriptions, contacter Mme PIGNALET au 06.33.07.57.49.



### Une rose - un espoir

Les motards (secteur Haute-Marne) se mobilisent à nouveau deux journées afin de collecter des fonds pour la Ligue contre le cancer, le samedi 29 avril et le dimanche 30 avril. Les participants munis de tirelires scellées, portant le logo de la Ligue contre le cancer ainsi qu'un dossard, proposeront une rose naturelle contre un don de 2 €. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

### Chorale voix de Serqueux

Comme chaque année, la chorale Voix de Serqueux, composée de chanteuses et chanteurs hollandais, dirigée par Elodie Schuddeboom, propose un concert gratuit à l'église Saint Blaise le vendredi 5 mai à 18 h. Venez nombreux les écouter.



### Réseau d'eau

Château d'eau : les travaux de remplacement du filtre initialement prévus début mars sont décalés suite au report de la date de livraison du filtre (initialement prévue en février).

### Fleurissement du village

La commission fleurissement s'est réunie le 7 mars et ses membres ont décidé la création, à l'entrée côté Bourbonne, un visuel composé d'une barrière en bois, de vignes (pour rester dans l'esprit de notre village) et d'un massif fleuri. Cette année encore les jardinières seront installées aux autres entrées et un bac identique à ceux de la salle des fêtes placé à l'entrée côté Arnoncourt, en attendant la création d'un visuel paysagé à cet endroit. Concernant l'entrée principale du cimetière, le parterre accueillera des vivaces. Afin d'embellir l'entrée basse du cimetière, des lavandes ont été plantées le long du mur. Devant le musée, des paniers tressés en noisetier (fabriqués par Rémi Secret) seront posés pour accueillir les différentes plantes aromatiques. Quant au terrain de basket, la table de pique-nique et la nouvelle poubelle seront installées courant mai-juin. Il est prévu également d'installer un hôtel à insectes (David Bellorti se charge de le concevoir) et des nichoirs à oiseaux. Si des habitants veulent bien en fabriquer, nous acceptons volontiers. En ce qui concerne la plantation de la haie, elle sera programmée à l'automne.



### Etat civil

Décès le 20 février de Marie-Thérèse HENRY  
le 8 avril de Suzanne LANGLOIS

### Journées entretien du patrimoine

La première journée « Entretien de notre patrimoine communal » est prévue le samedi 6 mai et la seconde est programmée le samedi 17 septembre. Rendez-vous à 8 h à la mairie où nous débiterons par un café et à midi, apéritif et collation seront offerts. Travaux de maçonnerie, nettoyage, peinture, etc sont au programme. Les personnes qui souhaitent participer peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au lundi 2 mai. Tous les travaux bénévoles réalisés durant ces deux journées permettent d'entretenir notre patrimoine à moindres coûts. Alors nous accueillons à bras ouverts toutes les bonnes volontés.

### Bâtiments et voirie

Pour l'année 2023 la commission des bâtiments et voirie a prévu un certain nombre de travaux :

- prolongation des bordures à la sortie du village côté Arnoncourt au niveau du 59 rue des Bordes,
- réfection du chemin du Rougemont : réalisation d'un revers d'eau en haut du chemin, curage des fossés, dérasement d'accotement, réalisation de deux passages busés, coulage de 4 têtes en béton,
- prolongation des bordures au niveau du 29 rue du Valleroy,

Ces travaux ont été validés par le conseil municipal et les devis signés.

Travaux prévus en attente de devis :

- réfection chemin du Montillot,
- réfection chemin rue du Valleroy,
- poursuite aménagement village : enrobé autour des bornes incendie, des bennes à verre, à l'abri bus, réfection de trottoirs rue du Mont, rue Dessous l'Eglise, place de la mairie, rue du Châtelet, ruelle Mochat, Grande Rue.

### Aux affouagistes

Afin de pouvoir distribuer les affouages avant la fin de l'année, le conseil municipal a décidé de modifier les dates d'inscription des affouages. Cette année les inscriptions auront lieu du 2 octobre au 16 octobre 2023.

### Travaux forestiers et bois. Bilan 2022

#### Recettes bois et chasse et charges

RECETTES HT CHARGES HT

Bois façonnés 138 747,36 €

Vente de bois sur pied 47 342,00 €

Coupes délivrées sur pied 33 703,00 €

Produit de la chasse 4 892,32 €

TOTAL 224 684,68 €

Charges ONF 12 % 22 468,47 €

Frais de garderie – contribution à l'hectare 1 846,30 €

TOTAL RECETTES 200 369,91 €





### Les Fontenelles

Avec ce printemps, nous vous proposons:

Un loto gourmand le dimanche 14 mai. Ouverture des portes à 13h.

RESERVATIONS AU 06 71 82 49 12 ( 95 places)

Notre repas de l'amitié, venez en famille ou avec vos amis, le dimanche 11 juin.

Notre voyage à Fougerolles, visite et dégustation à la distillerie Devoille, suivie du repas et spectacle à la Gabiotte, tous étaient enchantés

Notre prochaine sortie aura lieu le mardi 17 octobre à la Nouba show MIKE BRANT.

Je vous souhaite un beau printemps à bientôt.

Annick.



### Le Réveil du Malaumont

Lors de notre Assemblée Générale du 20 Janvier, le programme des manifestations 2023 a été planifié :

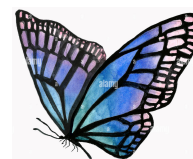


- Samedi 22 Avril : Soirée Lorraine avec quiz musical ;
- Dimanche 6 Août : Repas champêtre ;
- Dimanche 24 Septembre : Sortie des adhérents, repas au fil de l'eau à Metz ;
- Vendredi 17 Novembre : Soirée Beaujolais ;
- Samedi 2 Décembre : Téléthon
- Début Décembre : Distribution des chocolats pour nos aînés.

Je vous rappelle qu'il est possible de louer des tables avec bancs pour 5 € l'ensemble, devenir adhérent avec une cotisation de 12 € le couple ou 8 € individuel.

Je suis joignable au 06 68 70 85 08 en journée jusqu'à 17h et au 03 25 90 25 53 le soir à partir de 17h30-18h.

Karine Gobillot



# BON

# PRINTEMPS

# 2023

